

Question présentée par le député :

M. Christian Zaugg

Date de dépôt : 4 mai 2020

Question écrite urgente

Langue des signes et communication du Conseil d'Etat

Le Conseil fédéral a eu à cœur de bien communiquer par le truchement de conférences de presse régulières accessibles à toute la population et en particulier pour les sourds ou les malentendants traduites en langue des signes. Ces séances sont suivies par des centaines de milliers de personnes qui désirent connaître les décisions importantes de notre gouvernement fédéral. Nonobstant, il en va tout autant des conférences de presse de notre Conseil d'Etat et des décisions qu'il prend, sur un plan plus local, concernant notamment le confinement, l'école ou les indépendants.

Le Conseil d'Etat a-t-il envisagé de concert avec Léman Bleu de faire traduire ses conférences de presse en langue des signes comme cela se fait au plan fédéral afin d'être compris par l'ensemble de la population ?